

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU 27 FEVRIER 2017**

Le Conseil départemental garantit des emprunts au titre du logement social. La SA HLM PICARDIE HABITAT a déposé une demande de garantie d'emprunt pour un projet au cœur d'un quartier résidentiel de Pont-Sainte-Maxence. Ce projet a été déposé contre l'avis du maire de Pont-Sainte-Maxence, Arnaud DUMONTIER. Il a donc été rejeté.

Le Conseil départemental prête des matériels (barnums, grilles caddies, chaises, tables, tonnelles, praticables) pour des événements organisés par les communes ou les associations. Un tableau récapitulatif de ces prêts de matériels intervenus au cours de l'année 2016 a été présenté : 45 prêts ont été consentis pour une valeur globale de 46 000 €. Il est rappelé que ces prêts sont effectués à titre gratuit. Aucune demande n'a été formulée en 2016 pour le canton de Compiègne1. N'hésitez pas avoir recours à cette possibilité chaque fois que vous en éprouvez le besoin.

14 Opérations routières ont été prévues pour un montant total de 2 530 000 €. Parmi celles-ci, il convient de signaler des travaux concernant la RD 128 à Libermont, la RD 611 à Beaurains-les-Noyon, l'installation de panneaux dynamiques sur la RD 934 de Noyon vers la Somme, des travaux de renforcement structurels sur la RD 42 à Autrêches et la RD 24 à Beaulieu-les-Fontaines. L'opération RD 932-déviations ouest de Noyon a été confirmée.

Dans le cadre de sa politique globale de mobilité, le département continue de développer les co-voiturages en matérialisant par un totem des points de rencontre sur des parkings publics ou des zones commerciales.

Lors de la crue de la Verse en juin 2007, les communes de Guiscard et Noyon ont subi d'importants dégâts. Depuis cet événement climatique dramatique, un programme d'actions de la prévention des inondations (PAPI) a été mis en place afin de mobiliser des fonds provenant de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et des collectivités locales. Le maire de Guiscard a fait part de son souhait de modifier le calendrier des travaux de création de bassins de sur-stockage à Muirancourt et de réouverture de la Verse. Il a été soutenu dans cette volonté par Eric de Valroger en sa qualité de 1er Vice-Président de l'Entente Oise-Aisne. C'est ainsi que l'ouverture partielle de la Verse précédera la création de l'ouvrage de Muirancourt. Un avenant a été approuvé par le Conseil départemental afin de confirmer la réévaluation du projet (14 536 940 € HT contre 13 091 760 € HT).

De nouveaux textes issus de loi du 7 octobre 2016 sont venus créer une Carte Mobilité Inclusion (CMI) en remplacement des actuelles cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité délivrées aux personnes handicapées et aux personnes âgées dépendantes. La nouvelle CMI comprend désormais trois mentions : invalidité, priorité, stationnement. Les personnes titulaires d'une des anciennes cartes ont jusqu'au 31/12/2026 pour demander l'attribution de la CMI. En 2015, la MDPH a délivré 3 578 cartes d'invalidité, 4 740 cartes de priorité et 5 899 avis de cartes de stationnement ont été rendus.

Deux subventions d'un montant total de 328 000 € ont été octroyées à l'EPHAD Bellifontaine de Beaulieu les Fontaines.

Après une expérimentation de 12 mois dans les 27 communes du canton de Beauvais 2, Nadège Lefèbvre et Franck Pia ont dressé un premier bilan de l'action du Bus pour l'Emploi. Au 31 décembre 2016, le Bus pour l'Emploi avait assuré 266 permanences. Depuis janvier 2016, plus de 1 000 personnes ont été reçues à bord de ce bus pour l'emploi.

833 personnes ont bénéficié d'un entretien individuel avec un conseiller emploi. L'accompagnement et le suivi personnalisés proposés par l'équipe de professionnels du Bus pour l'Emploi ont contribué à la reprise d'un emploi ou d'une formation pour 33.5 % d'entre elles.

Compte tenu des résultats significatifs obtenus, ce service départemental gratuit et itinérant sera progressivement élargi au canton de Beauvais 1 et à une partie du canton de Grandvilliers.

Parallèlement, l'opération Boost Emploi a été créée pour faire du Bus pour l'Emploi un acteur privilégié des opérations de recrutement dans l'Oise, à l'instar de l'opération réalisée avec le Parc Astérix pour le recrutement des saisonniers 2017.

SUBVENTIONS ACCORDÉES AU CANTON DE COMPIEGNE1

Comité départemental de Vol à Voile : 500 € pour l'organisation des journées « bleu planeur » les 29 et 30 avril sur l'aérodrome de Compiègne-Margny

Office des sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne : 3 000 € pour l'organisation du décastade

Vie au Grand Air de Compiègne : 250 € pour l'organisation de la 2^{ème} édition de la marche nordique « l'inattendue » le 9 avril à Vieux Moulin

Association Compiègne Equestre : 14 000 € pour l'organisation de Concours de Dressage Internationaux

Au titre des subventions de fonctionnement:

Le Fil d'Ariane : 2 000 €

Les Compagnons de Jehanne de Compiègne : 1 400 €

Les Florelines Cosaciennes : 300 €

Cercle Laïque d'Education Populaire de Compiègne et de sa Région : 1 000 €

Bols d'Air : 500 €

Banque Alimentaire de l'Oise : 20 000 €

Equipe Saint-Vincent : 1 575 €

Familles Rurales – Fédération départementale de l'Oise : 26 600 €

APEI de l'Arrondissement de Compiègne « Les Papillons Blancs » : 2 650 € t

Sauvegarde du Patrimoine des Forêts du Compiégnois : 700 €

Secours Catholique délégation de l'Oise : 5 000 €

Comité départemental Oise de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme : 375 €

Forestiers privés de l'Oise : 4 000 €

Association Mémorial de la Clairière de l'Armistice : 9 000 €

Association Départementale des Internés Déportés Résistants et Patriotes de l'Oise : 600 €

Association pour le Musée des Brosseries de l'Oise : 2 500 €

Traces et Cie : 10 000 €

Club Vidéo Multimédia de l'Agglomération de la Région de Compiègne : 300 €

Centre d'Archéologie et d'Histoire Médiévales des Etablissements Religieux : 1 500 €

Société d'Histoire Locale, Moderne et Contemporaine de Compiègne : 600 €

Association Compiègne Equestre : 14 000 € pour l'organisation de Concours de Dressage Internationaux

2 aides dans le cadre du Fonds départemental d'amélioration de l'habitat.